

VOIE SCOLAIRE



TROISIEME

ENSEIGNEMENT AGRICOLE



Lycée d'Enseignement général et
technologique et professionnel
CS 50019 - 54220 MALZEVILLE
03 83 18 34 00
legta.malzeville@educagri.fr

WWW.PIXERECOURT.FR

La spécificité de la classe de 3ème de l'Enseignement Agricole est de prendre appui sur l'enseignement technologique, sans pour autant sacrifier l'enseignement des matières générales.

L'enseignement technologique permet aux élèves d'avoir une approche concrète et proche des réalités professionnelles. Il représente 1/3 du volume hebdomadaire et permet à l'élève de construire son projet personnel, quel que soit le champ professionnel.



TROISIEME DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

ADMISSION

- L'admission se fait à l'issue d'une classe de 4^{ème} avec la constitution d'un dossier de demande dans le collège d'origine.
- Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Lycée Agricole de Meurthe et Moselle, à partir du mois de mars.



ENSEIGNEMENTS PRATIQUES INTERDISCIPLINAIRES

Les séances de travaux pratiques de la classe de 3^{ème} de l'Enseignement Agricole sont réalisées dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires et abordent les thématiques suivantes :

- Aménagement et valorisation de l'espace
- Matériaux et énergies
- Production animale : équin, bovin, ovin

Des temps consacrés à l'individualisation sont dédiés :

- au travail sur le projet professionnel de l'élève et à son orientation
- à la découverte et à la rencontre des entreprises et des professionnels des secteurs : agricole, sanitaire et social, de l'agroalimentaire et de l'aménagement des espaces
- au renforcement du socle général

POURSUITE D'ETUDES

- Les élèves s'orientent en majorité vers un CAP ou un Baccalauréat Professionnel en 3 ans, soit par la voie scolaire ou par la voie de l'apprentissage.

BREVET DE COLLEGES

Les élèves de 3^{ème} de l'Enseignement Agricole sont présentés aux épreuves du Brevet des Collèges, série professionnelle.



La formation en classe de 3^{ème} de l'Enseignement Agricole comprend **4 semaines de découverte du milieu professionnel** réparties de la manière suivante :

- Une semaine de stage collectif
- Trois semaines de stage individuel en milieu professionnel dans une entreprise du secteur d'activité correspondant au projet professionnel de l'élève (quel que soit le champ professionnel).

LES + DE L'ÉTABLISSEMENT

- Cadre verdoyant offrant de grands espaces, aux portes de Nancy
- Une association sportive dynamique ainsi qu'une association culturelle proposant de nombreuses activités et sorties pour les élèves internes
- Accompagnement scolaire, remédiation et accompagnement dans le projet individuel de l'élève